

Opération Pétitions – Cocktail avec députés

28 octobre 2009

Allocution de Rémi Fraser, directeur général du Regroupement des Auberges du cœur du Québec

POURQUOI LES AUBERGES DU CŒUR?

Une maison d'hébergement, c'est un endroit où vivent des jeunes, où jour après jour c'est leur chez soi, et ce durant des périodes pouvant aller jusqu'à plusieurs mois. Pour nous, il s'agit d'une grande responsabilité à la fois envers des personnes fragiles, n'arrivant pas à trouver leur place dans notre société mais aussi envers leurs proches, et je pense plus particulièrement aux parents qui nous confient leurs enfants mineurs.

Pour assumer cette responsabilité, nous n'avons pas de marge de manœuvre. On ne peut pas « botcher » le travail avec un jeunes en se disant qu'on fera mieux avec le prochain. On ne peut pas non plus prendre de « break » en se disant qu'on donnera un coup de collier la semaine suivante pour reprendre le temps perdu. Ils sont présents, avec nous, et s'attendent **avec raison** qu'on réponde à la hauteur de leurs attentes et de leurs besoins et en temps réel. À cet égard, la sélection, la rétention, la formation continue des intervenants et intervenantes est une priorité de chaque Auberge du cœur.

Cette responsabilité envers les jeunes, on la porte **collectivement** depuis 22 ans et, pour les premières Auberges du cœur, depuis plus de 30 ans. Au cours de cette période, on a constaté une évolution importante au niveau des jeunes qu'on accueille. Les situations auxquelles nous sommes confrontées sont souvent plus complexes et plus demandantes. Bien entendu, nous nous avons du nous ajuster.

Par exemple, nous avons développé des pratiques en post-hébergement qui permettent d'assurer au jeune un suivi à plus long terme afin de maintenir et continuer de développer les acquis de la période d'hébergement et éviter ainsi, pour plusieurs, le phénomène de la porte tournante.. D'autres Auberges ont développé des plateaux de travail où ils peuvent apprendre un métier et développer des habitudes reliées au travail et la fierté de mériter un salaire.

Autre exemple, pour ce qui est des jeunes mineurs, nous intervenons davantage auprès des parents pour s'assurer que le retour du jeune dans le milieu familial se fasse dans les meilleures conditions. Tout cela a demandé davantage de ressources, particulièrement au niveau du personnel. Cela a demandé davantage aussi à nos intervenants en termes d'engagement et d'expertise à développer.

Une étude récente sur les perspectives de la main-d'œuvre dans les milieux communautaire et associatif identifiait ce secteur, caractérisé par des conditions de travail précaires et de bas salaires, comme un des plus susceptibles d'être affectés par le vieillissement de la population et la rareté de main-d'œuvre. De plus, organismes de type maison d'hébergement communautaire seront et sont déjà les plus touchés. Nous sommes actuellement devant ce défi important qui concerne tout autant nos organismes que les jeunes en difficulté et les parents qui mettent leur confiance en nous. Certaines Auberges du cœur sont presque constamment en recrutement et peinent à maintenir leurs équipes de travail.

Au cours des dernières années, le gouvernement a investi de manière significative dans la consolidation de d'autres types de maisons d'hébergement communautaires : pour femmes

victimes de violence, en toxicomanie, en santé mentale, etc. mais les **maisons d'hébergement pour jeunes en difficultés** n'ont pas reçu la même attention et sont à la traîne. Certes, au fil des ans, certaines sommes ont été ajoutées, réparties de manière très inégale entre les régions et entre les organismes, et de toutes manières, jamais assez pour sécuriser adéquatement nos ressources.

Nous avons espoir d'avoir notre place dans la dernière Stratégie jeunesse du gouvernement, malheureusement nous avons été laissés de côté comme des centaines d'autres organismes communautaires autonomes, faute, semble-t-il de parler le même vocabulaire et de partager la même vision que ceux qui l'ont conçue.

Pourtant, les Auberges du cœur ont toujours été des partenaires engagés dans l'action collective pour le mieux-être des jeunes en difficulté et sans abri.

Bientôt le gouvernement doit déposer « avant les grands froids » un plan d'action contre l'itinérance. Nous ne pouvons pas croire, qu'une fois encore, on fera le choix de se priver de notre expertise et des liens que nous avons créés avec les jeunes sans abri.

Nous sommes très conscients de la situation économique actuelle du Québec et des défis budgétaires auquel fait face le gouvernement et, dans ces conditions, chacune des décisions qu'on prend et chacun des choix qu'on fait, prennent toute leur importance.

La jeunesse, et plus encore quand on parle des jeunes qui ont le plus besoin de soutien, doit d'autant plus être au cœur des priorités d'une société. Nos attentes sont de l'ordre de 4.7 millions de dollars sur 4 ans. Ce montant peut sembler important mais c'est très peu eu égard aux coûts en manques à gagner pour chaque jeune qui n'arrive pas à trouver sa place dans le Québec d'aujourd'hui et de demain.

Monsieur Jean Doré, tout à l'heure, vous entretiendra davantage de ces défis que doit relever le Québec. Mais on sait une chose cependant, c'est que les nations qui, à l'heure actuelle et dans un avenir prévisible, sont les mieux placées pour relever ce type de défis et se relever de la crise financière, sont les sociétés qui mobilisent leur jeunesse et pour prendre à pleine main leur destin.

Depuis trente ans, nous partageons le quotidien de jeunes qu'on a trop souvent étiquetés de perdus d'avance. **Nous savons que c'est faux.** Nous savons qu'en chacun d'eux et d'elles, il y a tout ce qu'il faut pour mener une vie digne, responsable et susceptible de contribuer au mieux-être de la collectivité. Et ils nous ont choisi, nous les Auberges du cœur, pour y arriver.

Le geste que vous avez posé en présentant la pétition des Auberges du cœur à l'Assemblée nationale, nous le comprenons comme votre manière de nous dire de ne pas lâcher et de dire aux jeunes de ne pas lâcher eux non plus. Nous avons tenu à vous rencontrer pour vous dire merci et de vous demander, dans la pratique quotidienne de vos fonctions, de ne pas lâcher vous non plus les jeunes qui ont le plus besoin de votre soutien. Nous sommes convaincus de votre engagement et votre présence aujourd'hui parmi nous le confirme.

Nous comptons aussi, bien entendu, sur votre vigilance pour qu'on ne cesse pas d'entendre à l'Assemblée nationale ces jeunes qui y sont, autrement, sans voix.

Bonne soirée...